Monsieur Le Maire Hôtel de ville 1 Place Jean Jaurès 65000 Tarbes

Tarbes, le 16 avril 2020

Monsieur le maire,

En cette période de crise sanitaire et sociale sans précédent, nous tenons tout d'abord à exprimer notre profonde reconnaissance et tout notre soutien à l'ensemble du personnel municipal qui se mobilise actuellement pour continuer à faire vivre les missions de service public, indispensables au quotidien des Tarbaises et Tarbais.

Nous soutenons également toutes les actions entreprises par la municipalité pour agir face à cette épidémie qui met à mal le quotidien de chacun et fragilise les plus vulnérables.

Cette crise met en lumière les dysfonctionnements de la société et exacerbe les inégalités :

- devant l'accès aux soins après des années de fermeture de lits d'hospitalisation et de réduction des budgets de la santé,
- devant la scolarité par la fracture numérique qui entraîne le décrochage d'un nombre important d'élèves,
- devant le logement où les plus précaires, celles et ceux qui vivent dans des logements indignes subissent encore plus violemment le confinement.

Tarbes est une ville où la population était déjà fragile : le taux de pauvreté est de 24,6 % selon le dernier rapport de la chambre régionale des comptes d'Occitanie, soit 10 points de plus que la moyenne nationale. Ce taux de pauvreté varie beaucoup d'un quartier à l'autre et atteint -53.3 % à Solazur et Debussy, 49,8 % à Laubadère.

La crise sanitaire, économique et sociale implique dès lors des réponses à la hauteur des enjeux. Nous souhaitons être associés à la prise de décisions nécessaires pour accompagner les Tarbaises et les Tarbais dans la période actuelle et préparer l'après confinement.

Parmi les pistes à étudier par la municipalité, pourquoi ne pas octroyer aux familles dont les enfants bénéficient de tarifs réduit dans les cantines scolaires, des chèques de service alimentaires. La restauration scolaire joue un rôle important pour les familles les plus modestes et le repas du midi constitue parfois le seul vrai repas équilibré de la journée. De nombreuses villes à l'instar de Brest ont déjà mis en place ce dispositif, nous souhaitons que Tarbes s'en saisisse.

Pour que la démocratie ne soit pas confinée elle aussi durant cette période de crise, nous souhaitons qu'un conseil municipal puisse se tenir par visioconférence ou tout autre moyen respectant les consignes de sécurité. Les élu.e.s doivent montrer leur mobilisation et leur unité face à la crise.

Des réponses fortes doivent être apportées aujourd'hui, il sera temps ensuite de réouvrir des débats mis en lumière par cette épidémie, comme celui de la pertinence ou pas d'un hôpital unique et donc de la fermeture de celui de Tarbes.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous assurons Monsieur le Maire de toute notre considération.

Marie-Pierre VIEU Michèle PHAM Vincent RICARRERE